



Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement

Distr.  
GENERALE

TD/B/WP/102  
7 août 1997

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

Groupe de travail du plan à moyen terme  
et du budget-programme  
Trentième session  
Genève, 6-8 octobre (première partie)  
et décembre 1997 (seconde partie)  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Ordre du jour provisoire

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement
4. Evaluation de programmes de coopération technique :
  - a) Etude approfondie du programme TRAINFORTRADE
  - b) Etude approfondie du SYGADE
5. Ordre du jour provisoire de la trente et unième session du Groupe de travail
6. Questions diverses
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

Annotations

Point 1 - Election du bureau

Conformément au paragraphe 3 de l'article 64 du règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et compte tenu du roulement prévu pour leur élection, le président du Groupe de travail à sa trentième session sera le représentant d'un des Etats membres de la liste A (Asie), et le vice-président-rapporteur celui d'un des Etats membres de la liste D.

Point 2 - Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire figure dans la section qui précède. La session se tiendra en deux parties : la première du 6 au 8 octobre, la seconde en décembre 1997. La première partie sera consacrée à l'examen du point 3 de l'ordre du jour provisoire, et la seconde à l'examen du point 4.

Point 3 - Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement

Le rapport sur les activités de coopération technique, présenté à la fois au Conseil du commerce et du développement à sa quarante-quatrième session et au Groupe de travail à sa trentième session, comprend trois parties :

Aperçu général des activités de coopération technique (TD/B/44/11), document qui donne des renseignements sur l'évolution récente de ces activités, sur la mobilisation de ressources extrabudgétaires, ainsi que sur la coopération entre la CNUCED et d'autres organisations, et présente aussi des propositions en vue de couvrir les dépenses et d'assurer la viabilité financière de certains programmes de coopération technique;

Annexe I - Examen des activités exécutées en 1996 (TD/B/44/11/Add.1), partie qui décrit les activités exécutées par la CNUCED dans le cadre de chaque programme, ainsi que leurs résultats;

Annexe II - Tableaux statistiques (TD/B/44/11/Add.2), annexe qui fournit des précisions sur l'évolution des dépenses, sur les contributions financières et sur des projets de coopération technique.

Après avoir examiné l'aperçu général, le Groupe de travail sera invité à concentrer son attention sur l'annexe I qui passe en revue les activités de chaque programme et traite de leur financement. Il pourrait recommander au Conseil d'adopter, à sa quarante-quatrième session, un projet de décision concernant l'orientation des activités de coopération technique de la CNUCED.

Point 4 - Evaluation de programmes de coopération technique

- a) Etude approfondie du programme TRAINFORTRADE
- b) Etude approfondie du SYGADE

A sa vingt-quatrième session, le Groupe de travail avait demandé au secrétariat de la CNUCED de lui présenter à l'avenir, pour chaque examen des activités d'assistance technique, une étude approfondie sur un programme de coopération technique afin de lui permettre "de mieux évaluer ce programme, de faire des recommandations et de contribuer au renforcement de l'avantage comparatif de la CNUCED".

A sa vingt-sixième session, le Groupe de travail a choisi comme thème d'étude le programme TRAINFORTRADE. A sa vingt-neuvième session, il a inscrit la question à l'ordre du jour provisoire de sa trentième session; un consultant extérieur a été chargé de la tâche. Le Groupe de travail sera également saisi d'une étude approfondie du SYGADE, proposée par le secrétariat et financée par le Gouvernement suisse. Ces deux études seront examinées à la seconde partie de la trentième session, en décembre.

Point 5 - Ordre du jour provisoire de la trente et unième session du Groupe de travail

Le secrétariat soumettra au Groupe de travail un projet d'ordre du jour provisoire pour sa trente et unième session.

Point 6 - Questions diverses

Point 7 - Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

Le rapport du Groupe de travail sur sa trentième session sera présenté au Conseil du commerce et du développement.

-----